

#### Unité de distribution : EST

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en distribution (réseaux publics et réseaux intérieurs d'immeubles)	Température	°C	18,2	22,7	24,6	25	0	Sur les 21 échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Turbidité	NFU	0,0	0,0	0,2	2	0	
	Chlore libre	mg(Cl2)/L	0,0	0,2	0,2	-	0	
	Conductivité	µS/cm	456,0	474,6	533,0	200<x<1100	0	
	pH	unité pH	7,4	7,7	8,0	6,5<x<9	0	
Synthèse des résultats portant sur 21 prélèvements	Fer	µg/L	0,0	0,5	11,0	200	0	
	Nitrates	mg/L	10,0	13,3	21,0	50	0	
	Ammonium	mg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	
	Escherichia coli	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Bactéries sulfito-réductrices	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Entérocoques	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	
	Coliformes totaux	n/(100mL)	0,0	0,0	0,0	0	0	

\* : valeurs fixées par les articles R.1321-2 et R.1321-3 du code de la santé publique

Lieux de prélèvements	Paramètres	Unité	Minimum	Moyenne	Maximum	Limites et référence de qualité*	Nombre de dépassements	Commentaires de la délégation départementale de Paris
Analyses en production (sur l'eau traitée) avant mise en distribution de l'unité de distribution EST	Dureté (TH)	°f	20,2	21,6	23,6	-	0	Sur l'ensemble des échantillons prélevés, tous les résultats d'analyse sont conformes à la réglementation pour l'ensemble des paramètres étudiés.
	Calcium	mg/L	75,0	75,0	75,0	-	0	
	Bicarbonates	mg/L	215,0	215,0	215,0	-	0	
	Chlorures	mg/L	24,0	24,7	26,0	250	0	
	Fluorures	mg/L	0,2	0,2	0,2	1,5	0	
Synthèse des résultats portant sur les 6 prélèvements réalisés sur le réservoir des Lilas	Sodium	mg/L	10,8	10,8	10,8	200	0	
	Sulfates	mg/L	29,0	31,0	35,0	250	0	
	Nitrates	mg/L	13,0	14,8	16,0	50	0	
	Pesticide : atrazine	µg/L	0,0	0,0	0,0	0,1	0	

#### AVIS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE PARIS : EAU DE BONNE QUALITE

pour le Directeur de la délégation départementale de Paris,  
par délégation,  
Thomas CARTIER  
Responsable de la Cellule Qualité des eaux  
Pôle Santé Environnement  
Qualité des Eaux  
Délégation Départementale de Paris  
ARS Ile-de-France

N.B. : toute anomalie observée fait l'objet d'analyses complémentaires pour infirmer ou confirmer les résultats. En cas de nécessité, des actions immédiates sont entreprises.